



# PARRAINAGE

## DÉFINITION

C'est un accompagnement bénévole et personnalisé dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes en recherche d'emploi.

D'une durée moyenne de 3 à 6 mois réalisé par un parrain ou une marraine sur la base du partage de son expérience professionnelle et de sa connaissance du métier. Il prend la forme de divers entretiens entre le parrain/marraine et le ou la filleul(e).



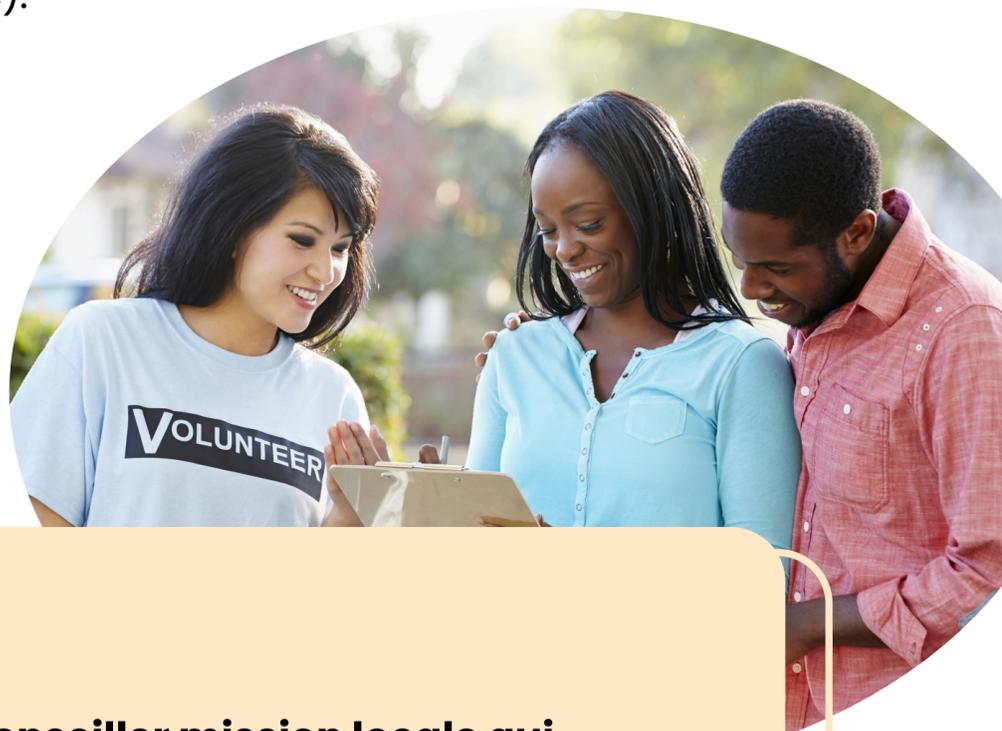
Insertion professionnelle



Mentorat



Suivi individualisé



## LE PUBLIC

**Jeune de 16 à 25 ans suivi par un conseiller mission locale qui manque de réseau professionnel, de connaissance sur un métier.**

## Quelles entreprises ?

- Tout professionnel en activité
- Tout professionnel à la retraite
- Toute entreprise, administration ou collectivité territoriale qui souhaite contribuer à la préparation à l'emploi de jeunes
- Le parrain peut conseiller sur les démarches emploi, le CV l'entretien d'embauche, sensibiliser aux réalités du monde du travail..

➡ Pour aller plus loin sur [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)

➡ [Les mesures pour l'emploi des jeunes](#)